



EXTRAIT
du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SÉANCE DU Mardi 30 juin 2026

DELIBÉRATION N° 2026-80
CONVENTIONS DE PARTENARIAT POUR LE PASS SPORT ET CULTURE 2026-2027

Le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché dans les délais légaux.

Convocation : 24 juin 2026
Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 29
Nombre de présents : 26
Procurations : 2
Nombre de votants : 29

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michaël DAMIATI, **Maire**,

Madame Annie FONTGARNAND, Monsieur Jean-Pierre DANILE, Madame Pascale LABBE, Monsieur Luis-Philippe DA COSTA, Madame Marie-Olwenn ODOBERT, Monsieur Benoît LERICHE, Madame Vanessa MAZEAU, Monsieur Mickaël GUN, **Maires-Adjointes**

Madame Christel CASSATA, Monsieur Abdoulaye DIONE, Madame Amani FARHAT, Monsieur Mounir DEBBABI, Madame Valérie DEHERRE, Monsieur Antonio José VIANA ROCHA, Madame Madeleine PETIT, Monsieur Sesoo RAJA TETTARAVOU, Madame Chanel BIKOUMOU, Monsieur Gaëtan WISS, Monsieur Christophe CARRERE, Madame Céline REDON, Madame Natàlia SANTOS, Monsieur Ravi NAGALINGAM, Madame Florence LEPOUTRE, Monsieur Yvan CLAIRET, Monsieur Ludovic FIGERE, Madame Céline FLAMANT, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

1. Monsieur Guillaume BECK donne pouvoir à Madame Annie FONTGARNAND
2. Madame Odette POLONET donne pouvoir à Monsieur Sesoo Raja TETTARAVOU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Pascale LABBE

Rapporteur : Vanessa MAZEAU

La Ville de Crosne souhaite renouveler le dispositif "Chèque Sport et Culture" afin que tous les jeunes crosnois de 3 à 16 ans sans autres distinction puissent s'épanouir en ayant accès au sport et à la culture.

Le "Chèque Sport et Culture" sera accordé dès la prochaine rentrée scolaire en septembre 2026, pour la saison 2026/2027. Il vise à encourager la pratique sportive ou culturelle dès l'âge de 3 ans et soutenir les associations locales. Les chèques pourront être retirés à partir du 1er septembre prochain, au service Vie Associative.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'avis de la Commission mardi 23 juin 2026

CONSIDERANT le souhait de la commune de reconduire le dispositif pour la saison 2026-2027
CONSIDERANT la volonté de la commune d'encourager les enfants crosnois à la pratique sportive ou culturelle au sein de nos associations locales.

CONSIDERANT que les associations qui souhaitent participer à ce dispositif doivent signer une convention de partenariat avec la commune de Crosne.

CONSIDERANT la liste des associations partenaires du dispositif chèques sport et culture :

Liste des associations sportives partenaires :

ASSOCIATIONS	ACTIVITES
ACADEMIE DE KRAV MAGA CROSNE 91	KRAV MAGA
AMICALE LAIQUE DE CROSNE	BADMINTON
ASSOCIATION BASKET DE CROSNE	BASKET
ASSOCIATION DES MONTAGNARDS DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE	ESCALADE
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE BELLEVUE	MULTISPORT
CLUB D'AIKIDO DE CROSNE	AIKIDO
CLUB OMNISPORT DE CROSNE	HANDBALL
CROSNE FUTSAL CLUB	FUTSAL
CROSNE KARATE ASSOCIATION	KARATE
CROSNE TAEKWONDO	TAEKWONDO
CULTURE LOISIRS ARTS MULTISPORT	MULTISPORT ENFANTS & ADULTES
ESPERANCE DE CROSNE	TENNIS DE TABLE
LA JOIE DE VIVRE	GYMNASTIQUE / RENFORCEMENT MUSCULAIRE
JUDO JUJITSU MONTGERON CROSNE	JUDO
PAYATHAI BOXING	BOXE THAILANDAISE
TWIRLING CLUB DE CROSNE	TWIRLING
VAL D'YERRES CROSNE ASSOCIATION FOOTBALL	FOOTBALL
TENNIS CROSNOIS	TENNIS

Liste des associations culturelles partenaires :

ASSOCIATIONS	ACTIVITES
ACROSTICHE	ATELIER DE DANSE
ATELIERS DES NOCTAMBULES	ATELIER DE PEINTURE
AMICALE LAIQUE DE CROSNE	ATELIER DE MUSIQUE ET ARTISTIQUE
CANTUS	ATELIER DE CHANT
COMPAGNIE MUTUALISTE DE LA DERNIERE CHANCE	THEATRE
MOUV'DANSE	ATELIER DE DANSE
COMITE DE JUMELAGE	COURS LINGUISTIQUE
TEMPO ARC EN CIEL	ATELIER DANSE

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des conventions en annexe.

DIT que les conventions sont conclues pour la période d'adhésions du mardi 1er septembre 2026 au vendredi 30 octobre 2026.

PRECISE que le chèque sport culture est d'une valeur de 60€

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération et tous les documents y afférents

ADOPTÉE, à l'UNANIMITÉ

PAR 29 VOIX POUR (Monsieur Michaël DAMIATI, Madame Annie FONTGARNAND, Monsieur Jean-Pierre DANILE, Madame Pascale LABBE, Monsieur Luis-Philippe DA COSTA, Madame Marie-Olwenn ODOBERT, Monsieur Benoît LERICHE, Madame Vanessa MAZEAU, Monsieur Mickaël GUN, Madame Christel CASSATA, Monsieur Abdoulaye DIONE, Madame Amani FARHAT, Monsieur Mounir DEBBABI, Madame Odette POLONET, Madame Valérie DEHERRE, Monsieur Antonio José VIANA ROCHA, Madame Madeleine PETIT, Monsieur Sesoo RAJA TETTARAVOU, Monsieur Guillaume BECK, Monsieur Gaëtan WISS, Madame Chanel BIKOUMOU, Monsieur Christophe CARRERE, Madame Céline REDON, Madame Natàlia SANTOS, Monsieur Ravi NAGALINGAM, Madame Florence LEPOUTRE, Monsieur Yvan CLAIRET, Monsieur Ludovic FIGERE, Madame Céline FLAMANT)

FAIT A CROSNE, EN MAIRIE, LE 30 juin 2026

Signature
Du Secrétaire de Séance
Mme Pascale LABBE



Pour extrait conforme,

Pour Le Maire et par délégation,
Annie FONTGARNAND
ère Maire Adjointe

